

ZAVALA GILER, Osvaldo (Équateur)

Résumé de l'expérience professionnelle

Grâce à plus de seize ans d'expérience progressive à la Cour pénale internationale, et ayant travaillé sous trois Greffiers différents, j'ai acquis une vaste expertise institutionnelle et une compréhension approfondie du fonctionnement du Greffe, de la gestion et des activités de la Cour et des travaux de l'Assemblée des États Parties.

Administration

J'ai apporté une contribution importante au bon fonctionnement du Greffe et à l'administration non judiciaire de la Cour pendant plus de onze ans. J'ai une expérience de première main quant au processus interne de prise de décision pour ce qui est de questions politiques, opérationnelles et stratégiques complexes dans tous les domaines des activités du Greffe touchant le reste de la Cour, comme les finances, l'efficacité opérationnelle et la légitimité. Chef du Budget de la Cour, j'ai une parfaite compréhension du cycle de vie du budget de la Cour et de ses liens intrinsèques au contexte stratégique et opérationnel des travaux et du mandat de la Cour. De plus, je possède une compréhension approfondie de la culture de travail de la Cour, et des efforts nécessaires pour résoudre les problèmes affrontés par le personnel et les autres personnes qui travaillent au sein de la Cour. Mes connaissances institutionnelles et compétences en communication m'ont permis de jouer des rôles de premier plan pour le Greffe dans le cadre de divers processus d'examen, de développement et de réforme concernant l'ensemble de la Cour, notamment dans le cadre du récent Examen par des experts indépendants. J'ai noué un bon rapport direct avec les principaux dirigeants, hauts fonctionnaires et autres collègues clés de la Cour dans différents organes et bureaux, élément critique pour que le Greffier puisse fonctionner efficacement, de façon collégiale, conformément au principe de la Cour unique.

Service de la Cour

J'ai appuyé le Greffier dans ses responsabilités en offrant des services efficaces et efficaces à la procédure judiciaire du point de vue judiciaire, technique, stratégique et financier. Les services d'appui judiciaire efficaces et efficaces sont une priorité clé du Greffe et sont essentiels à la légitimité de la Cour. À cet égard, j'ai participé directement à de nombreuses négociations complexes concernant le rôle du Greffe et son offre de services aux audiences, notamment pour ce qui est de la politique d'aide juridique, la mise en œuvre des directives concernant les intermédiaires, l'élaboration de la stratégie pour les victimes concernant l'ensemble de la Cour, l'élaboration des fonctions de la défense et de représentation des victimes, l'élaboration d'indicateurs du rendement pour les fonctions d'appui judiciaire, et la conception de solutions ciblées pour assurer la pérennité du financement des services judiciaires du Greffe. Ma longue expérience avec les travaux judiciaires de la Cour du point de vue du Greffe me permet de bien comprendre ses complexités évolutives, ce qui, à son tour, exige la conception de formes d'appui souples toujours plus adaptées au contexte judiciaire évolutif de la Cour.

Activités externes

J'ai participé à divers efforts, examens et débats concernant des discussions stratégiques et politiques sur la communication et le rayonnement vers les victimes et collectivités touchées, ainsi que l'évolution et l'ouverture de bureaux de pays du Greffe. Plus particulièrement, je comprends clairement les facteurs à prendre en compte dans l'évaluation du meilleur moyen d'offrir un appui externe aux activités judiciaires et de poursuite, y compris aux parties, participants et autres acteurs intéressés. Les activités extérieures efficaces s'ancrent dans une coopération soutenue et forte de la part des États Parties, et dans une collaboration étroite et ouverte avec la société civile. De fait, j'ai participé à de nombreux efforts pour faciliter la coopération entre la Cour, les États et la société civile, notamment la négociation d'ententes de coopération et l'appui aux efforts à l'échelon national pour faire adopter des lois d'application des dispositions du Statut de Rome concernant la coopération et l'assistance judiciaire. J'ai représenté la Cour à divers forums nationaux, régionaux et internationaux, y compris auprès de représentants d'États de haut niveau.

Rapport et contact avec l'Assemblée des États Parties

Je participe aux travaux de l'Assemblée des États Parties depuis ses tout débuts. J'ai représenté les intérêts du Greffe devant l'Assemblée, ses Groupes de travail et organes subsidiaires, et représenté la Cour devant

différents organes des Nations Unies comme Chef du Bureau de liaison à New York, et ce, pendant une période politique difficile. Je suis un excellent communicateur, doué d'un grand sens de la diplomatie, capable de communiquer les positions organisationnelles complexes et sensibles de la Cour d'une façon qui inspire la confiance, en toute clarté, tact et précision. Je possède également une compréhension intime du rôle clé que joue le Greffier dans l'acquittement des responsabilités statutaires de gestion et de contrôle de l'Assemblée, en assurant un dialogue ouvert fondé sur la confiance, l'efficacité, la soutenabilité et la transparence.